

2 jours (14 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

- Etre en mesure de cartographier les données personnelles de son entreprise
- Savoir utiliser la boîte à outils du correspondant informatique et libertés : reporting interne, liste des traitements, charte TIC
- Pouvoir bâtir un plan d'actions pour sensibiliser le personnel de l'entreprise aux risques



Pré-requis

Pas de pré-requis spécifiques.



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- DSI, SI ou toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la loi Informatique et libertés

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales...



Programme de formation

1. En Pratique ça donne quoi ?

- Le correspondant informatique et libertés
- Les exigences de la loi
- La nature du lien avec la CNIL

2. Réussir en tant que correspondant informatique et libertés

- Les compétences
- Définir un plan de formation pour concilier les attentes de l'entreprise et de la CNIL

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

- Les leviers d'une intégration réussie

3. Cartographier le « risque données personnelles » de son entreprise

- Mesurer le "risque données personnelles"
- Identifier les modifications à apporter
- Elaborer un plan d'actions correctives

4. Par où commencer ?

- Etat des lieux Informatique et Libertés de l'entreprise
- Focus : analyser les risques inhérents à l'entreprise
- Mettre en place la liste des traitements
- Les informations à diffuser en interne, les échanges à entretenir avec la cnil
- Améliorer l'information interne et externe
- Quels outils de communication créer ? Comment éviter les manquements individuels ?
- Elaborer une charte
- Elaborer son propre système de reporting interne

5. Les missions

- Les échanges avec la CNIL
- Fiche de création de nouveaux traitements, liste des traitements, charte TIC... la boîte à outils du CIL
- Formalités et obligations légales
- Modification substantielle des traitements
- Solutions techniques et organisationnelles
- Remplir une demande d'autorisation auprès de la CNIL
- Réaliser un audit Interne
- Méthodologie : les outils clés